

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 11 Août

LES POLITICIENS

Il y a des hommes politiques ou plus exactement des politiciens, qui ont la manie de revenir sans cesse sur le passé et de tirer de l'oubli des questions et des projets de loi dont l'inutilité ou l'inopportunité ont été maintes fois démontrées; le plus souvent ils agissent ainsi par amour de la réclame, pour forcer la presse à s'occuper de leur mince personnalité, à mettre leur nom en évidence.

Cette manière de faire est l'indice d'un esprit médiocre féru d'ambition. Or, il est malheureusement prouvé que nous vivons en un temps où l'ambition est devenue une véritable maladie endémique qui sévit un peu partout et sur toutes les classes de la société.

Faire parler de soi, jeter de la poudre aux yeux du public « épater » la galerie, tel est le but que l'on poursuit avec une ténacité que rien ne déconcerte.

Que penser, par exemple, des politiciens qui remettent en ce moment sur le tapis la question de la révision? Est-ce que c'est le moment de soulever un pareil débat?

Il y a des gens qui ne sauraient souffrir que le pays soit tranquille un seul instant et qu'il vive dans une entière et paisible quiétude; il faut qu'ils le troublent, qu'ils l'agitent, qu'ils le tiennent dans une continuelle appréhension.

Ces assembleurs de nuages font une mauvaise besogne, une besogne que nous qualifierions volontiers d'antipatriotique.

C'est ainsi que plusieurs journaux annonçaient, il y a quelques jours, qu'un député avait l'intention de déposer, dès la rentrée, sur le bureau de la Chambre, une proposition de révision, à l'effet de modifier l'article de la Constitution relatif à la réélection du président de la République.

Il faut que ce député ne sache absolument que faire de son temps, pour qu'il soulève dès maintenant une question de cette nature. Deux grands mois nous séparent de la ren-

trée des Chambres, et l'on songe déjà à exhumer cette vieille momie qui s'appelle la révision, on songe à renouer la tradition écœurante du boulangisme, à rééditer son programme?

Non, vraiment, c'est à n'y pas croire, et l'on se demande comment certains politiciens ont le cerveau fait, quand on les voit former de pareils projets.

Où ce Monsieur s'est-il donc aperçu que le pays réclamait une révision de la Constitution?

Est-ce que cette question figurait sur les professions de foi des conseillers généraux qui ont été élus le 31 juillet?

Il est manifeste que ce Monsieur a pris la chose sous son bonnet. Eh bien, il a eu tort et ses électeurs feraient sagement de le lui prouver aux prochaines élections générales.

Il y a comme cela des gens qui s'imaginent que tout le monde pense comme eux, doit partager leurs rancunes et travailler à la réalisation de leurs ambitions politiques. Car au fond de cette question, il y a avant tout une affaire personnelle ou plutôt une affaire de coterie, ce qui ne vaut guère mieux et ce qui est aussi répréhensible.

Le pays qui n'entre pas dans ces misérables détails et qui voit les choses de plus haut et uniquement au point de vue de l'intérêt général ne partage nullement l'opinion des assembleurs de nuages qui réclament la révision. Le pays comprend qu'il y a des questions plus utiles et par conséquent plus pressantes, qu'il conviendrait de résoudre, au lieu de s'occuper de ces chinoiseries qui n'intéressent guère qu'une poignée d'intrigants toujours disposés à sacrifier l'intérêt général à leurs vues particulières.

Ce qu'il y a de curieux et ce qu'il importe de faire ressortir, c'est que les révisionnistes d'aujourd'hui étaient opposés à la révision, il y a quelques mois. Cela prouve le cas qu'il faut faire de la fixité de leurs opinions politiques et même de la sincérité de leurs convictions révisionnistes.

Nous le répétons, ce n'est ni l'heure ni le

moment de soulever un débat de cette nature, et nous sommes convaincu que l'opinion publique partage notre manière de voir.

Aussi, nous espérons que ceux qui cherchent à créer dans la nation, un courant favorable à la révision en seront pour leurs efforts, et que l'opinion publique ne les suivra pas dans cette voie.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que regretter et blâmer une pareille tentative, car elle ne saurait avoir d'autre résultat que de créer dans le pays une agitation inutile et dangereuse.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis mardi, au palais de Fontainebleau, sous la présidence de M. Carnot.

M. Loubet a rendu compte du résultat définitif des élections départementales.

M. Ribot a entretenu le conseil des incidents qui se sont passés avec l'Etat indépendant du Congo et lui a communiqué les correspondances échangées à ce sujet; puis il a fait signer à M. Carnot un mouvement de consuls généraux.

En l'absence du garde des sceaux, le président du conseil a soumis à la signature du président de la République les nominations dans la magistrature, comprenant un conseiller à la cour de Besançon, deux procureurs, des substitués, des juges et des juges suppléants, et des juges de paix.

M. Burdeau a fait signer un mouvement portant sur les médecins de marine.

Les Conseils généraux

Avant le renouvellement du 31 juillet et du 7 août, les conseils généraux comprenaient 1,980 républicains et 872 conservateurs. Les républicains ayant gagné, aux deux tours, 195 sièges et les conservateurs 17, les conseils généraux comprennent, à l'heure actuelle, 2,157 républicains, 669 conservateurs et 26 constitutionnels.

Le mouvement ouvrier

Ajaccio, 9 août.
Les ouvriers du port de Propriano, arrondissement de Sartène, employés par la compagnie

A peine eurent-ils disparu que Marcel vit le roi descendre le petit degré. Ce dernier avait changé de costume et mis ses chaussures couleur feuille-morte à jambes de chien. Un petit feutre gris lui couvrait la tête, et il s'enveloppait soigneusement dans son manteau, pour ne pas être reconnu par les gardes.

Mais notre officier avait distingué ses traits à la lueur d'une lampe dans l'escalier. D'ailleurs, du Lude et Castaignac l'accompagnaient. Ils allèrent aux écuries et montèrent à cheval.

C'était donc vrai! Henri se rendait à l'abbaye.

Marcel allait le suivre, déjà il approchait du guichet pour le franchir, lorsque une exclamation de dépit lui échappa.

— A la male heure! se dit-il, je suis de garde, à dix heures, en bas les grands degrés.

Il résolut d'aller trouver le capitaine, M. de Praslin, de prétexter une affaire d'urgence, et de se faire remplacer par un camarade.

Mais il ne le rencontra point. C'est qu'il le cherchait partout excepté où il eût fallu. Le Béarnais, toujours fin et pour dérouter les indiscrets, avait donné l'ordre à Praslin de demeurer devant son cabinet, comme si le roi y était. Marcel, qui savait le roi parti, ne pouvait s'en douter.

Ce ne fut qu'à dix heures sonnantes que le capitaine parut pour relever les gardes.

Marcel eut quelque peine à avoir sa permission mais enfin il l'obtint.

Il vola, plutôt qu'il ne courut, vers la porte de Montmartre. Son uniforme la lui fit ouvrir.

Il était tout en nage, quand il atteignit la butte. Il la gravit, le cœur gros de tourments jaloux,

Fraissinet à l'embarquement et au débarquement des marchandises, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaires, le traitement fourni par la compagnie n'étant que de 30 fr. par mois. On craint que les employés aux écritures ne se mettent également en grève. On redoute des conflits.

Manceuvres navales

Toulon, 9 août.

L'escadre d'évolutions, commandée en chef par le vice-amiral Rieunier, et l'escadre de réserve, commandée par le vice-amiral Vignes, ont appareillé, hier soir, à quatre heures et demie, se rendant au large à l'effet d'accomplir la dernière partie des grandes manœuvres navales.

Les manœuvres se dérouleront, jusqu'au 11 août, sur un thème qui n'est pas encore connu et que les amiraux ne feront connaître qu'en pleine mer.

L'escadre de réserve mouillera, jeudi soir, aux Salins-d'Hyères, où elle passera son inspection générale, et l'escadre d'évolutions rentrera en rade de Toulon.

Les torpilleurs poursuivent leurs exercices le long du littoral; ces exercices remettent sur le tapis une des actions d'éclat accomplies par l'escadre active pendant la première série; nous voulions parler de la prise de Cavalaire, qui a été passée jusqu'ici sous silence et qui mérite d'être rendue publique; elle a eu lieu il y a huit jours, quelques heures avant la cessation des premières hostilités, et était dirigée contre le beau golfe de Cavalaire, formé, entre Hyères et Saint-Tropez, par le cap Lardier et le cap de Cavalaire.

Vers deux heures de l'après-midi, sur l'ordre subit donné par le vice-amiral Rieunier, commandant en chef, l'escadre d'évolution, revenant de tenter un deuxième bombardement de Villefranche, s'est présentée devant le golfe Cavalaire et a opéré sur sa plage, avec plein succès, le débarquement de ses troupes; les cuirassés avaient mouillé à 1,600 mètres de la côte, mais les torpilleurs mineurs des chaloupes et des embarcations ont pu facilement aborder le littoral, déposant à terre, en moins de trente minutes, toutes les compagnies de débarquement de la force navale.

Pendant deux heures, les ennemis sont restés en possession de l'admirable plage, prêts à se rendre maîtres de la section du chemin de fer du sud qui va de Saint-Raphaël à Hyères, et ce n'est qu'à quatre heures et demie, le moment de l'appareillage pour les Salins-d'Hyères appro-

l'esprit secoué par d'amères et violentes pensées, la bouche pleine de cruels reproches... Il avait la fièvre d'un homme qui a couru et d'un homme qu'on torture.

Déjà il apercevait de loin, au-dessus de sa tête, la masse sombre des bâtiments du monastère, et dans cette masse, au-delà du clos, une lumière, une fenêtre éclairée.

— C'était sans doute là... Il frémit de rage.

— Marcel! s'écria soudain une voix à ses côtés.

C'était Gros-Michel qui accourait à sa suite: Gros-Michel, agité, essouffé, couvert de sueur comme lui.

— Le roi! où est le roi? demanda haletant l'ancien pâtre de Pailhat.

— Au monastère... chez l'abbesse, répondit d'une voix sifflante et saccadée Marcel, qui avait peine à contenir sa fureur.

— Au monastère?... Mais ils vont l'assassiner!

— L'assassiner! Hé! que m'importe, puisqu'il est avec elle!... Avec elle, comprends-tu? Avec elle, dans sa cellule...

— De quel ton dites-vous cela, qu'avez-vous, Marcel?

— Ce que j'ai!... La rage au cœur, le dégoût de la vie, la soif de la vengeance, le désir de tuer...

— Tuer qui?

— Elle et le roi.

— Mais il périra, si nous n'allons à son aide.

— Tant mieux, cette main l'achèvera.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » — 59

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PREMIÈRE PARTIE

La butte de Montmartre

IX

LES RÉGICIDES

— Y avez-vous foi?

— Mais oui... par moment. Mes travaux m'ont indiqué encore plusieurs tentatives à venir. Aussi...

— Moi, signor, malgré ma gravité habituelle comme illustre mathématicien, j'avais peine à ne point sourire pendant mes calculs divinatoires. Comme les augures, nous ne devrions jamais nous regarder sans rire... Mais achevez votre pensée, je vous prie, maître Pérint.

— Je voulais dire que, le roi étant souvent menacé de mort, je dois bien, afin de conserver son prestige à la science, prédire des jours périlleux, et en plaçant son trépas en l'année 1610, j'ai reculé suffisamment, je pense, la date fatale.

— Mais un quatorze?

— D'ici là nous avons le temps de nous livrer à de nouveaux travaux, plus complets, plus décisifs. Et puis...

— Et puis, cher signor?

— Le roi ou moi nous serons peut-être morts.

— De profundis. Pourvu que le mariage ait le loisir de se faire, et que la signora Marie ait le temps de mettre un prince au monde, les intérêts de l'illustre maison des Médicis seront sauvés... Mais permettez que je me retire, signor.

— Vous rentrez chez vous?

— Chez moussi Zamet, où je loge.

— Je vous accompagne jusqu'à la hauteur du pont Notre-Dame; j'ai affaire dans la deuxième maison à droite sur le pont.

— Tiens! j'y ai porté une lettre de Monseigneur Claudia Acquaviva.

— Le général des jésuites!

— Qui était à la cour de mon maître, le Grand-Duc.

— Il n'est pas de l'opinion du père Mariana, cet illustre général. N'est point lui qui vient de défendre aux jésuites toute discussion sur la question du régicide? Mais si l'on ne disserte plus sur ce chapitre, on agit. Le bras remplace la plume...

— Les Constitutions du père Lainez, successeur de l'ignace de Loyola, sont vraiment admirables. Quelle hiérarchie! quelle discipline.

— Et quel est le nom du père auquel vous avez porté une lettre, seigneur Risaccenza?

— Le padre Daubigny.

— Hé! c'est chez lui que je me rends. J'espère l'y trouver, si non j'y retournerai demain matin.

— Partons, signor, il se fait tard.

Marcel aperçut bientôt les deux compères en menterie qui gagnaient le guichet,

chant, que les compagnies sont entrées à leurs bords respectifs.

Cette opération, habilement conduite par le capitaine de vaisseau Roberjot, constitue certainement une des plus réussies de celles effectuées par l'escadre pendant les dernières manœuvres.

En Angleterre

Le discours du trône d'Angleterre lu à l'ouverture de la session du Parlement est ainsi conçu :

« Milords et Messieurs,

» Nous sommes chargés par sa Majesté la reine de vous notifier que le présent Parlement a été convoqué conformément aux termes de la proclamation de Sa Majesté en date du 28 juin 1892, par laquelle le Parlement précédent a été dissout.

» Avant cette dissolution, l'ordre du jour de la session avait été achevé, et par conséquent, il n'est pas nécessaire que le Parlement continue de siéger à une époque de l'année où on n'a pas coutume de s'occuper des affaires financières ou législatives.

» Sa Majesté espère que lorsque vous vous assemblerez de nouveau, à l'époque habituelle, vous consacrerez de rechef votre attention aux mesures concernant les réformes sociales et locales, et que vous continuerez de créer des lois utiles et salutaires en marchant dans la voie qui a été suivie avec tant de sagesse pendant la précédente session.

* *

Les communes renvoyent la suite de la discussion à jeudi.

Après le discours de M. Harrington, perneliste, réclament des engagements formels au sujet des tenanciers expulsés et l'amnistie, on croit qu'après le vote de défiance, Balfour proposera l'ajournement à lundi.

M. Dilke annonce qu'il proposera à la prochaine session, la neutralisation de l'Égypte.

L'explorateur Mizon

Le lieutenant de vaisseau Mizon a quitté Paris, lundi soir, par l'express de Bordeaux, de 8 heures 40. Ont pris place également dans le train, la petite négresse Mabout et le chérif El-Hadji-Mhamet, ainsi que les membres de la mission, MM. Bretonnet, enseigne de vaisseau, Nébout, de la mission Crampel, Félix Tréhot, docteur Ward, adjudant Chabrodier, Daniel Wehrlin, agent commercial.

Parmi les personnes qui se sont rendues à la gare d'Orléans pour saluer les explorateurs, nous citerons MM. Gauthiot, de la Société de géographie commerciale de Paris; Tharel, président du syndicat du Haut-Benito; Lourdelet, de la chambre de commerce de Paris; Ordinaire, chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux colonies; Deloncle, chef de bureau, etc.

De vives acclamations se sont élevées au moment où le train s'est mis en marche.

Bordeaux, 9 août.

Le lieutenant Mizon est arrivé ce matin, par le rapide de Paris. Il a été reçu à la gare par le commandant Bonetti et le lieutenant de vaisseau Besnard.

Au nom de la société de géographie, le commandant Bonetti, vice-président de cette société, lui a remis une lettre de la chambre de commerce de Bordeaux, l'informant de la remise à titre gracieux d'une vingtaine de colis de mar-

chandises provenant de dons de différents industriels de Bordeaux.

La petite S'Nabou était en toilette claire. Elle portait à la main différents bouquets qui lui avaient été remis, hier, à son départ de Paris.

Arrestation d'un député

Suivant le *Petit Parisien*, le parquet de la Seine a décerné un mandat d'arrêt contre le député Boudeau qui était associé avec l'échangeur Visseau, poursuivi pour escroquerie.

Promotions dans l'armée

Le *Figaro* annonce la promotion de deux généraux de brigade qui paraîtra avant les manœuvres.

Souscription en faveur des victimes Russes

La *Libre parole* clôturera à la fin de la semaine la souscription en faveur des victimes Russes.

Au Dahomey

Un télégramme de Porto-Novo, adressé le 7 août par le colonel Dodds au ministre de la marine, annonce que l'*Opale* est arrivée le 6 août et que les installations militaires sont terminées à Porto Novo.

L'*Opale* est la canonnière Yarrow construite en Angleterre, envoyée récemment au Dahomey, et qui est entrée à Porto-Novo par la lagune de Lagos.

Les journaux publient la réponse du colonel Dodds à Behanzin lui signifiant le blocus des côtes du Dahomey.

Le transport des explosifs

Le ministre de l'intérieur vient d'écrire à son collègue des travaux publics pour l'inviter à obtenir des Compagnies de chemins de fer plus de soin dans le transport des explosifs, afin d'éviter le retour des vols qui se sont produits dernièrement.

Au Maroc

Tanger, 9 août.

Les derniers incidents soulevés par les intrigues du ministre d'Angleterre ont fait naître au Maroc une émotion extraordinaire.

Les nouvelles se sont répandues avec une merveilleuse rapidité jusque dans les endroits les plus reculés.

Elles ont pris dans le pays le caractère d'une déclaration de guerre de l'Angleterre au sultan.

On dit partout que les Anglais ne respectent pas, comme le font, au contraire, les Français la religion musulmane et qu'ils imposent le christianisme à tous les peuples.

Aussi, les tribus marocaines ont été prises d'un sentiment de patriotisme inusité.

Elles ont envoyé à Fez des délégations et des cadeaux et ont prêté serment de fidélité inébranlable au sultan.

Ce mouvement s'accroît à mesure que les nouvelles pénètrent dans le désert.

Les Angheras révoltés possédaient quelques armes françaises.

La cour marocaine a appris que ces armes n'avaient pas été livrées par les Français, mais bien par les négociants anglais.

Cette découverte ouvre un jour nouveau sur la politique suivie au Maroc par les agents de l'Angleterre.

Chacun y alla, et l'un après l'autre, daguait la pauvre figure au cœur en disant, l'un, *Meurs, Néron Bourbonnien!* l'autre: *Crève, pourceau du Béarn!* un troisième: *A l'enfer! le Hérode hérétique!* et ainsi de suite... C'était une abomination!

Ces sortes de pratiques ou maléfices, désignés sous le nom d'envoûtements, furent en usage encore plus d'un siècle, malgré les poursuites du Parlement et les châtements infligés à ceux qui s'en rendaient coupables et qui, du reste, jouissaient communément à ces prétendus sortilèges le métier d'escroc et d'empoisonneur. La magie avait de nombreux adeptes en ce temps.

Sous Louis XIII, la chambre de justice, siégeant à l'arsenal, condamna Nicolas Gargan, et un prêtre du nom de le Bouchard à être pendus pour profanations sacrilèges et impiétés à l'effet de faire périr par sortilège le cardinal de Richelieu.

— Ensuite? demanda Marcel.

Le malheureux jeune homme ressentait comme une amère volupté à ces révélations.

— Ensuite, un capucin revêtu une étole noire, saisit d'une main le crucifix, de l'autre un calice d'étain qu'il porta aux lèvres, puis le passa aux autres... Tandis que ceux-ci buvaient, le capucin, un livre ouvert devant lui, lisait à haute voix dans une langue inconnue, tout en décrivant en l'air, avec le crucifix, des signes étranges...

— Cabalistiques. Et que buvait-on?

— C'était du sang. Ils en avaient les lèvres rouges.

Marcel ne put réprimer un frisson d'horreur, puis il s'arrêta, parut chanceler sur lui-même, et

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Départ de M. l'inspecteur d'académie

M^{me} Rémond et M. Rémond, inspecteur d'académie, sont partis, lundi soir, par le train de 8 h. 50, pour se rendre à Moulins, leur nouvelle résidence.

Leur nombreux amis, parmi lesquels beaucoup de dames, les fonctionnaires de l'enseignement primaire et secondaire, des officiers du 7^e de ligne, M. Arnaud, préfet du Lot, M. Calès, secrétaire général, M. Vicart, chef de cabinet, M. Dardenne, directeur des postes et télégraphes, ont tenu à leur donner un dernier témoignage de sympathie en les accompagnant à la gare.

Le brevet de citoyen

Il nous a été donné de voir le brevet de citoyen de la ville de Cahors que M. le Maire va adresser à M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Ce titre consiste en un parchemin sur lequel sont représentées les armes de Cahors avec palmes comme support et sur lesquelles s'enroule un ruban portant les noms des hommes illustres du département depuis Luctérius jusqu'à Gambetta; au-dessous est inscrite la délibération du conseil municipal.

La partie artistique est due à M. Calmon, professeur de dessin, et la calligraphie à M. Condeau.

Distribution des prix

La distribution des prix aux élèves de l'école annexe de l'Ecole normale d'instituteurs aura lieu, dimanche 14 août, à 9 h. du matin, sous la présidence de M. Tallieu, directeur de l'Ecole normale.

Nominations universitaires

M^{lle} Sault, professeur (4^e classe) à l'Ecole normale de Cahors, pourvue du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales, sciences et lettres, est nommée directrice (4^e classe) de l'Ecole primaire supérieure de Secondigny.

— M. Brinon, principal du collège de Figeac, est nommé principal du collège de Bergerac.

— M. Gandouff, principal du collège de Privas, est nommé, sur sa demande, principal du collège de Figeac.

Météorologie

Le préfet du Lot, chevalier de la Légion d'honneur;

Vu les circulaires de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date des 5 mars 1879 et 25 juillet 1892,

Arrête :

Art. 1^{er}. — Une commission météorologique est instituée dans le département du Lot à l'effet de recueillir et de discuter l'ensemble des documents relatifs à l'étude de la température, des orages, de la distribution des pluies et des principaux phénomènes de la végétation.

Art. 2. — Cette commission est ainsi composée :

- M. l'ingénieur en chef du département;
- M. l'inspecteur d'académie;
- M. le directeur des postes et télégraphes;

se passa la main sur le front.

— Vous pleurez, Marcel!

Le noble jeune homme versait eff. ctivement un torrent de larmes. Une subite réaction venait de se faire en lui.

Le récit de cette horrible scène avait calmé son délire; et sa pensée, redevenue plus calme, s'apitoyait sur celui qui pourrait être la victime, non de ces envoûtements maléfiques auxquels il ne croyait point, mais de projets criminels.

— N'as-tu reconnu aucun de ces exécrables profanateurs et fauteurs de lèse-majesté, demanda-t-il.

— Ils étaient au fond de la crypte, et avaient leurs capes ou capuces sur leur tête. Cependant il m'a semblé que la voix de l'un d'eux ne m'était point inconnue.

— Il faut éclaircir cet abominable mystère. Courons à la chapelle!

— Il n'y sont plus.

— Tu les as vu sortir?

— Disparaitre plutôt... Ecoutez le reste de deux mots et hâtons-nous de sauver le roi.

— Il est donc réellement en danger?

— Celui dont la voix m'a frappée brandit une épée. « Frères! le Navarrais est à cette heure dans la cellule de l'abbesse... »

Marcel ne fut pas maître d'un soupir plein d'amertume. L'ancien père poursuivit, en rapportant les paroles du conjuré :

« Qu'il y pa se de vie voluptueuse à trépas sanglant!... Les menons qui l'accompagnent ne pourront nous résister.

» — Combien sont-ils? demanda le rapucin.

— Deux, Je les guettais sur le chemin des

M. l'ingénieur ordinaire de la navigation en résidence à Cahors;

M. l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées en résidence à Cahors;

M. le directeur de l'école normale;

MM. les inspecteurs primaires en résidence à Cahors;

M. Lanaspéze, professeur au lycée;

M. Serres professeur au lycée;

M. Gégoux, professeur à l'Ecole normale;

M. Rollin, professeur à l'Ecole normale;

M. le docteur Lebœuf;

M. Combarieu, archiviste départemental;

M. Drouhault, professeur départemental d'agriculture;

M. Cangardel, bibliothécaire de la ville de Cahors.

Art. 3. — Le préfet du Lot sera président d'honneur de cette commission qui nommera son bureau, composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire et d'un archiviste-trésorier.

Art. 4. — La commission choisira dans son sein une sous-commission exécutive chargée d'expédier les affaires courantes, de classer les documents et de préparer les travaux d'ensemble.

Le bureau de la commission fera partie de droit de la sous-commission.

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. F. Deloncle, député des Basses-Alpes, se trouve depuis quelques jours à Mercuès, où il vient passer quelque temps en villégiature.

Bourse de licence

Notre jeune compatriote, M. Célestin Grèzes, vient d'être nommé boursier de licence près la Faculté des lettres de Toulouse.

Accident au champ de tir

Un pénible accident s'est produit lundi pendant les exercices faits par le 7^e de ligne, au champ de tir de Caillac. Un soldat, occupé à tirer, a fait un faux mouvement et la balle de son fusil est venue frapper le sol en ricochant; elle a soulevé une pierre qui a atteint le tireur à la tête. L'œil surtout a été fortement endommagé.

Les prévoyants de l'Avenir

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans votre journal l'avis suivant :

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

Avoir social au 1^{er} juill. 1892 7.829.906 fr. 90

— 1^{er} août 1892 8.058.870 fr. 20

Veuillez agréer, etc.

PARAZINES,

Président de la 40^{ème} section des Prévoyants de l'Avenir.

Acte de probité

Le nommé Barthélemy Paul, âgé de 13 ans, pensionnaire de l'hospice, ayant trouvé trois coupons de rente 4 1/2 %, s'est empressé d'en faire le dépôt au bureau de police où ils ont été remis à la personne qui les avait perdus.

Livrets militaires

Tous les hommes de la classe 1880 et ceux de la classe 1879, à l'exception des hommes qui sont convoqués cette année, doivent déposer immédiatement leur livret à la gendarmerie de leur canton.

Porcherons à l'entrée des vignes.

» — Conduisez-nous!

» — Je vous ai dit que derrière cet autel était l'entrée d'une galerie subterrannée qui mène aux caveaux funéraires des abbesses.

» — On soulèvera une dalle du sépulcro.

» — Il n'en est besoin. Dans la chapelle de droite de l'église abbatiale, chapelle qui termine un des bas côtés, s'ouvre une porte basse. J'en ai la clef. Nous traverserons le Chœur-des-Dames, et par l'huis derrière le maître-autel, nous gagnerons le cloître et la cellule, où le Béarnais devint d'amour avec l'abbesse.

» — Marchons! dirent les conjurés... Et ne nous amusons pas à faire le Béarnais prisonnier. La tombe nous en débarrassera mieux que l'Espagne.

— Et ils ont disparu: demanda Marcel.

— Ils sont en route par la voie ténébreuse où, ajoutait celui qui les guidait, il y a des détours sinueux et de longs circuits, l'engeigneur de la galerie ayant profité des tréfonds, venelles et carrièriels, ont tiré le plâtre pour leurs maisons.

— En ce cas, nous serons arrivés avant eux... Voici l'enclos.

— Que le Seigneur le veuille! J'ai du reste couru à perte d'haleine.

Gros-Michel avait la clef du guichet. Il l'ouvrit. A peine répondit-il à la sœur portière qui s'informait de l'étranger, son compagnon.

On s'engagea dans le cloître.

(A suivre).

Caisse nationale postale d'épargne

Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois de juin 1892.

Versements reçus de 177,308 déposants, dont 33,112 nouveaux..... 28,904,706 57
Remboursements à 86,680 déposants, dont 19,859 pour solde..... 23,763,967 53
Excédant des Versements..... 5,140,739 04

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de juin 1892

Versements reçus de 1,475 déposants, dont 510 nouveaux..... 427,637 85
Remboursements à 796 déposants..... 359,897 01
Excédant des versements..... 67,740 84

Le Directeur des Postes et des télégraphes, DARDENNE.

Veloce-Sport Cadurcien

MM. les membres du V.-S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu samedi treize août courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la société (café Tivoli).

Ordre du jour :

- 1° Communications diverses.
- 2° Derniers préparatifs pour les courses de Castelstranc.

Courses de Cieurac

Voici le résultat des courses de vélocipèdes, organisées dimanche à Cieurac, par le Veloce-Sport cadurcien :

- 1^{re} course (départementale). — 1^{er} prix, Bailly ; 2^e, Habey ; 3^e, Tinel.
- 2^e course (réservée aux membres du V.-S. C.) — 1^{er} prix, Bailly ; 2^e, Habey ; 3^e, Tinel.
- 3^e course (consolation). — 1^{er} prix, Filhol ; 2^e, Bourgoin ; 3^e, Jack.
- 4^e course (Honneur). — 1^{er} prix, Bailly ; 2^e, Tinel ; 3^e, Bourgoin.

Castelstranc

Voici le programme des courses de vélocipèdes organisées par les membres de la commission des fêtes de Castelstranc avec le concours du Veloce-sport cadurcien pour le lundi 15 août, à 4 h. 1/2.

- 1^{re} course (départementale). — 1^{er} prix, 6 fr. ; 2^e, 5 fr. ; 3^e, 4 fr.
- 2^e course. Réservée au Veloce-sport cadurcien. — 1^{er} prix, 5 fr. ; 2^e, 3 fr. ; 3^e, une bouteille de champagne.
- 3^e course. Consolation (pour les coureurs non classés). — 1^{er} prix, 4 fr. ; 2^e, 3 fr. ; 3^e, une bouteille de champagne.
- 4^e course. Honneur (obligatoire pour tous les lauréats). — 1^{er} prix, une médaille d'argent offerte par le V.-S. C. ; 2^e prix, une médaille de bronze offerte par le V.-S. C.

A l'occasion des courses de Castelstranc, le V.-S. C. organise une sortie officielle à laquelle tous les sociétaires sont invités à prendre part.

Le départ aura lieu du club le lundi 15 août à 1 h. 1/2 très précises.

Vaylats

M. Lérés, maire de Vaylats, vient d'être révoqué de ses fonctions. Ce magistrat, lors des dernières élections municipales, au lieu de dépouiller le scrutin, avait jeté urne et bulletins au feu dans un accès de mécontentement. Pour ces faits il avait déjà été condamné à huit jours de prison et 100 fr. d'amende par le tribunal correctionnel de Cahors.

Labastide Murat

La foire de Labastide-Murat a été peu active. Beaucoup de bœufs au foirail et peu de personnes pour acheter.

Il s'est fait peu de transactions. Au foirail des pores, même lenteur. Le prix des différents grains est le même que celui des foires précédentes. L'avoine est bien recherchée. Pas de variation sur le prix de la volaille. Il y a baisse sur les œufs.

Puy-l'Evêque

La distribution des prix à l'Ecole de Puy-l'Evêque a eu lieu dimanche, 7 août, sous la présidence de M. Rey, député et conseiller général du canton, au milieu d'une grande affluence de personnes venues de tous les points de la région.

Dans son discours, M. le président a fait ressortir les avantages de l'enseignement primaire supérieur et surtout de l'enseignement agricole.

Le Roc

Ces jours derniers, vers 5 h. du soir, Emilie Buffard et Julia Peyronnet, âgées de 9 et 10 ans, domiciliées à Mareuil, commune du Roc, se baignaient dans la Dordogne.

Entraînées par un courant très rapide, elles allaient atteindre un gouffre, lorsqu'elles furent retenues par la femme Lacombe, laquelle s'était portée au secours des deux imprudentes enfants.

Cette courageuse femme aurait payé de sa vie sa belle action, si le sieur Jean Pelin, aubergiste, n'écouant que son courage, ne s'était jeté à l'eau, et n'avait eu la satisfaction de ramener sur la berge les trois personnes qui étaient en danger de se noyer.

Les deux enfants avaient perdu connaissance.

Gramat

Pendant l'absence des époux Simonnet, occupés à rentrer leur récolte dans le Ségalat, leur maison a été mise au pillage.

La literie, les draps de lit, du linge et des bijoux ; les voleurs ont fait main basse sur tout. L'auteur présumé de ce vol a été arrêté.

Ussel

Dimanche au soir, les bœufs du sieur Raymond Balou lui ayant échappé, se mirent à courir dans les rues. Le nommé Emile Pons s'étant porté au-devant d'eux pour les arrêter fut projeté à terre et piétiné par l'un d'eux. Ce que voyant, son gendre, Maurice Balou, courut à son secours, et fut assez heureux pour détourner le bœuf de sur son beau-père, non sans avoir lui-même reçu plusieurs contusions sans gravité.

Il n'en est pas de même de Emile Pons qui a eu deux côtes brisées et force meurtrissures.

Crécols

Lundi, 8 du courant, à 6 h. 1/2 du soir, un orage s'est abattu sur les communes de St-Cirq-Lapopie, Crécols, Cornus, commune de Cénévières et St-Martin-Labouval. La grêle est tombée pendant dix minutes presque sèche ; le tabac, qui était à peu près mûr, a été complètement détruit, la vigne, qui était magnifique, a beaucoup souffert ; on estime la perte, aux deux tiers de la récolte.

La foudre a tué le cheval de M. Loulmet dans son étable ; elle est tombée sur le clocher de Concots et a mis le feu à une armoire qui renfermait les ornements de l'église.

Tout le monde est dans la consternation.

Tribunal correctionnel de Gourdon

Audience du 8 août

Il y a déjà quelque temps que l'on vola des dindons aux époux Sabot, et la femme Delpech ayant rapporté qu'elle avait entendu dire que c'était le sieur Baptiste Viillard qui était l'auteur de ce vol, ce dernier porta plainte contre la femme Delpech, qui bénéficia d'une ordonnance de non-lieu de M. le juge d'instruction. Mais le parquet poursuivit le sieur Viillard, domicilié à Uzech-les-Oules (Lot), pour dénonciation calomnieuse, et il a comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel sous cette prévention.

Après avoir entendu de nombreux témoins, le tribunal ordonne le dépôt du dossier sur son bureau, et renvoie le prononcé du jugement à une audience ultérieure.

— Le sieur Louis Bergougnoux, de Couzou (Lot), a volé à un sieur Romain Bergougnoux, de Gramat, un portefeuille contenant 800 fr. en billets de banque et diverses autres valeurs. Arrêté par la gendarmerie de Gramat, il comparait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel pour répondre de ce méfait.

A l'audience, il avoue le vol ; mais le ministère public croit que Bergougnoux a des complices, et en conséquence, il demande un supplément d'information pour les découvrir, s'il y a lieu.

Le tribunal renvoie l'affaire à une audience ultérieure.

— Le sieur Antoine Lacoste, âgé de 72 ans, ancien fossoyeur au Roc, canton de Payrac (Lot), qui a été surpris découvrant un cercueil, récemment mis en terre, et qui s'est approprié des planches qui avaient été mises pour protéger la bière contre l'humidité de la terre, est condamné à six jours de prison et aux dépens pour violation de sépulture.

FAITS DIVERS

L'orage de lundi

Un orage très violent s'est abattu lundi sur notre région.

En beaucoup d'endroits ses effets ont été bien-faisants : la température lourde, qui depuis quelques jours nous accablait, s'est fort heureusement rafraîchie. Néanmoins, en certains lieux, l'orage a été accompagné de grêle et a occasionné des dégâts.

A Cahors, la foudre a grondé toute la soirée et toute la nuit ; il est tombé quelques averses, mais pas de grêle.

A Lavernose (Haute Garonne), des grêlons gros comme des œufs de pigeon sont tombés ; une trombe d'eau s'est abattue. Les vignes ont souffert.

A Chalabre (Aude), la pluie tombait dru, clai-semée de grêlons ; heureusement l'orage n'a pas duré longtemps ; néanmoins il a causé quelques dégâts.

A Carmaux (Tarn), l'orage a été accompagné de quelques grêlons. Les vignobles, les jardins, les champs aux légumes tendres, ont beaucoup souffert.

A Gaillac (Tarn), la foudre est tombée sur une maison appartenant à M. Bugarel, grande côte du Tarn.

Elle a démolé un peu de toiture et un mètre carré environ du mur du grenier ; puis, suivant

le tuyau de descente de la dalle, elle a été se perdre, sans faire d'autres dégâts, dans la cuisine du sieur Laurens, où elle a pénétré en faisant un trou dans le mur, au ras du sol.

A Decazeville (Aveyron), une grosse pluie mêlée de quelques grêlons est tombée avec force en ravinant les rues et les chemins.

A Albi, la foudre est tombée dans la nuit sur plusieurs points de la ville, notamment à l'école normale de garçons.

A Villefranche, les éclairs se succédaient avec une rapidité inouïe, et, tandis que, pendant une demi-heure, la pluie tombait en abondance, le tonnerre grondait sans interruption.

A Moissac (Tarn-et-Garonne), l'orage a été épouvantable. La foudre est tombée en plusieurs endroits, mais sans causer d'accidents sérieux. Il a plu très peu.

A Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), l'orage a commencé vers cinq heures et demie, mais n'a réellement été dans toute sa force qu'à huit heures et demie ; la violence du tonnerre était extraordinaire et les éclairs se succédaient avec la plus grande rapidité ; la pluie n'a commencé à tomber qu'à neuf heures.

On ne signale pas de dégâts causés par la grêle.

Tuée par la foudre

Villefranche (Aveyron), 9 août.

Un violent orage a éclaté lundi soir à 7 heures, sur notre région et s'est prolongé assez avant dans la nuit. La femme Sabathier, de la Romiguière, qui était dans la cuisine à causer avec les siens, a été tuée raide par la foudre qui a pénétré par la toiture.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison, mais grâce aux prompts secours des voisins, on s'est bientôt rendu maître du feu.

L'accident de Saint-Mandé

M. et Mme Plisson, négociants en cuirs, ont trouvé la mort dans la catastrophe de St-Mandé, laissant une petite fille alors âgée de trois mois, dont la tutelle fut dévolue à M. Soulier, son grand-père maternel.

M. Soulier, au nom de la fillette, réclama à la Compagnie de l'Est une indemnité de 265,160 10, somme à laquelle il évaluait le préjudice causé à l'enfant par la mort de ses père et mère.

La Compagnie, sans contester le principe même de sa responsabilité, soutenait que le chiffre de la demande était fort exagéré et devait être considérablement réduit. Elle offrait donc le paiement d'une somme de 3,168 fr. pour dépenses funéraires, plus une rente annuelle et viagère de 2,400 fr.

Le tribunal de commerce de la Seine, devant lequel le procès a été porté, vient de condamner la Compagnie de l'Est à payer à M. Soulier, en sa qualité de tuteur, 5,000 fr. avec les intérêts de droit ; à servir, en outre, à la petite Plisson, jusqu'à son mariage ou sa majorité, une rente annuelle de 3,600 fr. à partir du jour de la demande ; enfin, à lui compter, au moment de son mariage ou de sa majorité, une somme de 75,000 francs.

Les incendies en Algérie

Le gouverneur général vient de parcourir le massif de l'Ouarsenis, où les dégâts sont très considérables.

Le feu s'est répandu sur une longueur de 25 kilomètres et sur une largeur de 15 ; on évalue qu'il y a dans cette région 7,000 hectares de forêts brûlées appartenant au domaine de l'Etat ; le reste de la surface ravagée comprend des biens communaux et des terres de parcours pour les indigènes.

M. Cambon a distribué des secours aux indigènes dont les gourbis ont été brûlés.

Malgré la rapidité et l'intensité du fléau on ne signale jusqu'à présent qu'une seule victime ; c'est la fille d'un indigène qu'il a été impossible de retirer des flammes.

Bien que le siroco ait cessé, les incendies continuent ; le feu vient de se déclarer dans la forêt de Doussif, commune mixte de l'Ouarsenis, et a gagné le territoire de la commune mixte de Chélif ; il prend la direction de Teniel-el-Haad.

Le spectacle est terrifiant ; l'atmosphère embrasée rend les travaux difficiles.

Les indigènes, les colons et les soldats réquisitionnés montrent un grand dévouement, mais on se sent pris de découragement en présence du fléau sans cesse grandissant.

Les nouvelles qui arrivent de Saïda, département d'Oran, sont navrantes ; les pertes sont incalculables ; le domaine forestier est réduit de moitié.

La température est devenue plus normale tout en restant élevée ; les craintes qu'on avait pour les vignobles sont malheureusement confirmées ; de tous côtés les colons évaluent leurs pertes à cinquante pour cent.

Danger des armes à feu

Aurignac (Hte-Garonne), 9 août.

Un malheureux événement vient de jeter la consternation dans la commune d'Aurignac.

Une fillette de 9 ans, en s'amusant, prit un fusil de chasse qui était chargé ; elle en dirigea

le canon vers un de ses camarades qui jouait avec elle. Le coup partit et le pauvre petit garçon, âgé de 5 ans, tomba foudroyé.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 11 AOUT 1892

de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir

(Allées Fénélon)

Le Flamand (allegro)	Desailly
Le Domino noir (ouverture)	Auber
Toast à l'Alsace (valse)	Senée
Zaire de Nella (fantaisie pour piston) (exécutée par M. Larroque)	Rossini
Faust (grande fantaisie)	Gounod
Les Bébés (polka chantée)	Buot

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe ; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoulié.

PRIX MODÉRÉS

LEÇONS DE PIANO

Mademoiselle FOURNIER, professeur de piano, 91, boulevard Gambetta, se tient à la disposition des personnes qui désireraient s'entendre avec elle pour le prix et les heures des leçons.

AUDOUARD Chirurgien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4^e mercredi de chaque mois.

Bourse de Paris

Cours du 10 juillet 1892

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	99 50
3 0/0 amortissable.....compt.	99 95
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	100 75
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 70

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4195 >
CRÉDIT FONCIER.....	1110 >
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	471 >
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te}	512 50
EST (Chemin de Fer).....	925 >
LYON.....	1517 >
MIDI.....	1340 >
NORD.....	1890 <
ORLÉANS.....	1585 >
OUEST.....	1080 >
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1442 50
CANAL DE SUEZ.....	2760 >
CANAL DE PANAMA.....	13 >
Etablissements DECAUVILLE.....	190 >

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	471 50
EST 3 0/0.....	460 >
MIDI 3 0/0.....	471 >
NORD 3 0/0.....	478 >
ORLÉANS 3 0/0.....	472 75
OUEST 3 0/0.....	465 >
SUD DE LA FRANCE.....	418 >
OUEST-ALGÉRIEN.....	438 5
EST-ALGÉRIEN.....	440 5
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	615 >
— — — — — 4 0/0 1863.....	511 50
— — — — — fonc. 3 0/0 1877.....	393 2 >
— — — — — comm. 3 0/0 1879.....	478 >
— — — — — fonc. 3 0/0 1879.....	482 50
— — — — — comm. 3 0/0 1880.....	474 >
— — — — — fonc. 3 0/0 1883.....	433 >
— — — — — — — — — — — 3 0/0 1885.....	470 >
— — — — — bons 100 fr. av. lots.....	50 >
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	519 >

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	96 90
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	96 40
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	27 50
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	177 18
LOMBARDS, 3 0/0.....	309 >
SARAGOSSE 3 0/0.....	319 >

BULLETIN FINANCIER

du 10 août 1892

Après un début ferme sur nos rentes, on réactionne légèrement. Le marché se trouve entraîné par une nouvelle baisse de la rente Extérieure. En clôture on reprend un peu. En un moment les affaires sont si peu nombreuses que la moindre chose influe sur la cote.

Le 3 0/0 fait 99.60, 99.47 et finit à 90.52 1/2. Les actions des établissements de crédit sont un peu moins fermes. Il se produit un petit temps d'arrêt dans la hausse du crédit Foncier à 1111.25. La Banque de Paris est à 656.25 et le Crédit Lyonnais à 797 50.

Nos grands chemins sont très fermes. Le Lyon cote 1530. La baisse de l'Extérieure n'influence que très peu l'Italien qui finit à 99.90. L'Extérieure qui fermait hier à 64 1/8 n'est plus qu'à 63 7/16. Quelques réalisations sur les fonds ottomans.

En Banque, les valeurs de cuivre ne se relèvent pas. La Morena fait bonne tendance.

Les marchés étrangers sont calmes. Vienne est un peu faible sauf sur le Hongrois.

Bibliographie

Nous recommandons la lecture d'un intéressant travail sur l'« Equitation », son historique, ses méthodes, publié par un des officiers de cavalerie les plus distingués de notre armée dans la 379^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE, où l'on trouvera encore une série d'études fort savantes sur l'« Ere » en chronologie générale, par M. Ch.-V. Langlois, sur les « Eres indiennes », par M. Sylvain Lévi, sur les « Eres orientales », par M. E. Drouin, sur les « Eres gréco-romaines », par M. E. Babelon, et un très remarquable article de M. J.-A. Hild, sur les « Erinyes » ou Furies qui jouent un si grand rôle dans la mythologie grecque.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 1^{er} août 1892 : — Le bal de madame Fluta-soup, par Maurice Mainpron. — Alpinisme et Chasseurs alpins, par Alf. Spont. — L'Aérolithe, comédie, par la comtesse de Houdetot. — La Sœur de Pierrot, par Arsène Alexandre. — Les gaietés du mois, par Willy. — Les Enfants de Grand-Pierre, par Eug. Muller. — Les condors, par Dairvault. — Les âges de l'homme. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par F. Lix, A. Villette, Ph. Calderon, Alb. Guillaume, J. Wagrez, P. Weber, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes. Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1648^e livraison (6 août 1892). — A travers la Perse méridionale, par MM. C. Babin et F. Houssay (1885). — Texte et dessins inédits. — 12 gravures de Rion, Taylor, A. Paris, G. Vuillier, A. Moreau, etc. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1027^e livraison (6 août 1892). — Texte : Trop parler nuit, par M^{me} de Witt, née Guizot. — Nos fleurs à l'Extrême-Orient, par M^{me} Barbé. — Une leçon, par Fernand Calmettes. — La destruction des petits oiseaux et les ravages des insectes, par Pierre de Mériel. — Sauvons Madelon ! par Jeanne Schult. — Le menuet de Paderevski, par H. Heinecké. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Barbant, Busson, E. Zier, etc. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; ouvrir leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR. On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

AUX PIANISTES

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur en ce moment, Paris-Piano. Cette luxueuse publication paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro deux morceaux de musique inédite pour piano, édités avec grand soin, livrés sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour Paris-Piano par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colomer, Frantz Hitz, Luigiini, Alexandre Georges, Le Roy, Desormes Sudessi, Courras, Haring, Gay, etc.

En outre chaque fascicule de Paris-Piano contient un supplément littéraire dû au grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theu-siet, Henri Gréville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron, des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que Paris-Piano est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marché en édition musicale. Chaque fascicule de Paris-Piano est vendu au prix sans précédent de 1 franc, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, Paris-Piano envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

COMPAGNIE LIEBIG
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG



Indispensable dans toute bonne cuisine pour préparer à tout instant de bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.

Cet Extrait se conserve indéfiniment

Se méfier des imitations. Exiger la signature LIEBIG en outre bien sur la étiquette de chaque pot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} juillet 1892)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	EXPRESS (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes)	EXPRESS (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes)	EXPRESS (1 ^{re} classe)	EXPRESS (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes)	OMNIBUS
PARIS..... départ.	3 ^h 30 ^m s.	9 ^h m.	7 ^h 40 ^s .	11 35	—
BRIVE..... arrivée.	6 38	6 21	5 5	12 42	—
BRIVE..... départ.	6 50	6 45	5 25	1 10	7 ^h 5 ^m s.
SOULLAC..... arrivée.	7 48	7 26	6 7	2 8	8 3
SOULLAC..... départ.	7 53	7 29	6 10	2 14	8 11
CAZOULÈS..... arrivée.	8 »	—	—	2 21	8 18
CAZOULÈS..... départ.	8 2	—	—	2 22	8 21
Lamothe-Fénelon.....	8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac.....	8 25	—	—	2 45	8 44
GOURDON.....	8 39	8 »	6 38	3 »	8 58
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac.....	8 58	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....	9 1	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....	9 12	—	—	3 45	9 43
Espère.....	9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS..... arrivée.	9 43	8 41	7 19	4 5	10 3
CAHORS..... départ.	9 58	8 47	7 24	4 20	7 30 ^m
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 31	7 37 ^m
Cieurac.....	10 22	—	—	4 47	7 55 ^m
Lalbenque.....	10 29	—	—	4 56	8 4
Caussade.....	11 2	9 31	8 6	5 31	8 40
MONTAUBAN..... arrivée.	11 37	9 58	8 32	6 11	9 23
MONTAUBAN..... départ.	12 2	10 23	8 42	6 25	—
TOULOUSE..... arrivée.	1 32 ^s .	11 10 ^s .	9 29	7 55 ^m	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS (1 ^{re} classe)	OMNIBUS	EXPRESS (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes)	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE..... départ.	2 ^h 25 ^m s.	—	6 ^h 30 ^m s.	—	9 ^h 25 ^m s.	6 ^h 6 ^m s.
MONTAUBAN..... arrivée.	3 14	3 19	7 15	—	10 36	7 13
MONTAUBAN..... départ.	3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
Caussade.....	3 49	4 56	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 38	—	—	12 13	8 54
Cieurac.....	—	5 46	—	—	12 21	9 2
Sept-Ponts.....	—	5 58	—	—	12 33	9 14
CAHORS..... arrivée.	4 32	6 6	8 46	—	12 41	9 22
CAHORS..... départ.	4 38	6 30	8 54	6 5 ^m	—	9 30
Espère.....	—	6 45	—	6 20	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 52	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON.....	5 23	7 49	9 43	7 23	—	10 43
Nozac.....	—	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénelon.....	—	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS..... arrivée.	—	8 16	—	7 52	—	11 10
CAZOULÈS..... départ.	—	8 18	—	7 54	—	11 12
SOULLAC..... arrivée.	5 47	8 25	10 7	8 2	—	11 19
SOULLAC..... départ.	5 50	8 31	10 11	8 9	—	11 25
BRIVE..... arrivée.	6 32	9 37 ^s .	10 55	9 17 ^m .	—	12 27
BRIVE..... départ.	7 1	—	11 5	—	—	12 49
PARIS..... arrivée.	4 37 ^m	—	10 21 ^m	—	—	11 38 ^s .

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 30	6 ^h 43
Mercuès.....	6 54	1 45	6 17
Arrêt Douelle	6 58	»	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzech.....	7 11	1 22	6 45
Castelfranc.....	7 25	1 35	6 57
Arr. Prayssac	7 28	»	7 »
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Tourac	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 58
LIBOS. — A.	8 6	2 49	8 32
BORDEAUX. — S.	3 51	8 11 m	4 43
PARIS. — Ar.	11 38 ^m	4 28 s.	10 24 ^m

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	3 ^h 30	11 35	7 ^h 40
— Express.	7 40	»	»
BORDEAUX. — D.	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 5
Fumel.....	8 53	3 37	9 11
Soturac-Tourac	8 43	3 50	9 21
Duravel.....	8 52	3 59	9 28
Puy-l'Évêque.....	8 50	4 8	9 35
Arr. Prayssac	9 6	»	9 42
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 48
Luzech.....	9 22	4 36	9 58
Parnac.....	9 31	4 46	10 6
Arrêt Douelle	9 36	»	10 11
Mercuès.....	9 41	4 57	10 16
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 40	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 54	11 51	5 32
Arcambal.....	8 4	12 4	5 42
Vers.....	8 12	12 17	5 50
Saint-Géry.....	8 20	12 29	5 57
Conduché.....	8 32	12 47	6 9
St-Cirg, halte	8 38	1 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	1 10	6 21
Calvignac, hal.	8 55	1 49	6 31
Cajarc.....	9 8	1 40	6 44
Montbrun, hal.	9 13	1 54	6 54
Toirac.....	9 27	2 7	7 5
Lamadoleine.....	9 39	2 23	7 15
CAPDENAC. A.	9 51	2 40	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 30	5 ^h 23
Lamadoleine.	7 59	11 54	5 34
Toirac.....	8 10	12 9	5 46
Montbrun, hal.	8 18	12 21	5 54
Cajarc.....	8 30	12 39	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 53	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	1 8	6 25
St-Cirg, halte	8 57	1 19	6 33
Conduché.....	9 3	1 28	6 39
Saint-Géry.....	9 18	1 31	6 53
Vers.....	9 23	1 59	6 58
Arcambal.....	9 31	2 11	7 6
Cabessut, halte	9 41	2 25	7 16
CAHORS. — A.	9 49	2 34	7 24

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation



En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

A VENDRE

POUR RAISON DE SANTÉ

La belle Propriété Vignoble de Mercadal, par Pélacoy

à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à M. BASTIDE, qui en est propriétaire ou à M. PÉRIÉ, géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.